

Charte du séjour

ENGAGEMENT DES JEUNES ET DES PARENTS

Je soussigné (nom et prénom du jeune)....., m'engage :

- à adopter une attitude irréprochable durant le séjour envers tout le personnel d'encadrement et les locaux
- de respecter le règlement en vigueur de l'UCPA
- de respecter le règlement de vie commune instauré par les animateurs
- à remettre mon téléphone portable aux animateurs, l'utilisation des portables sera autorisé de 18 heures à 20 heures
- de ne pas quitter le lieu de séjour , des activités sans autorisation.
- ne pas consommer, remettre ou posséder d'alcool ou toutes autres substances illicites (stupéfiants, médicaments...)
- à participer à l'ensemble des actions et des activités durant le séjour.

En cas de non respect des règles et consignes, l'équipe pédagogique se réserve le droit de m'exclure, avec retour anticipé à la charge des parents, de jour comme de nuit durant le de séjour.

Signature de l'élève :

Lu et approuvé le
signature du responsable légal :

- Mon enfant aura un téléphone portable en sa possession
- Mon enfant n'aura pas de téléphone portable en sa possession

L'équipe d'encadrement du séjour

FICHE JEUNE

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse des parents :

Téléphone :

Le :
signature du responsable légal :